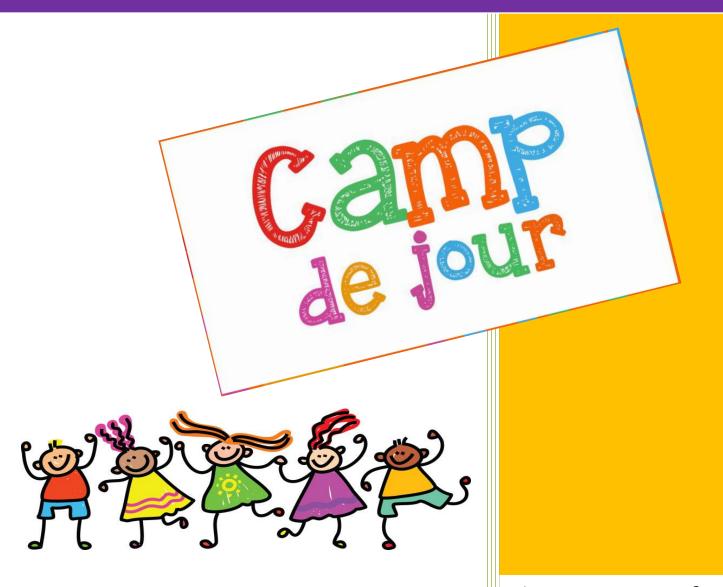
2024

GUIDE DU PARENT



Camp de jour de Baie-des-Sables

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

NOTRE MISSION

Le camp de jour de Baie-des-Sables est un milieu de vie à l'image des enfants où la créativité et l'imaginaire sont mis de l'avant. C'est un programme estival d'activités accessibles aux familles visant la prise en charge des enfants dans un environnement sécuritaire, encadré par une équipe dynamique.

NOS OBJECTIFS

- * Offrir aux enfants une programmation diversifiée leur permettant de développer leur personnalité et de se sensibiliser à de nouvelles activités.
- * Offrir un environnement sain ayant comme première valeur le respect.
- * Permettre à l'enfant de vivre une expérience où le plaisir et la joie caractérisent l'ambiance festive des vacances.
- * Assurer à l'enfant un encadrement sécurisant, afin qu'il puisse vivre, sans tracas, toutes les activités.

MATÉRIEL À APPORTER TOUS LES JOURS

Afin de faciliter le transport du matériel et pour éviter de mélanger le contenu des sacs à dos durant la journée, veuillez bien identifier les effets personnels de votre enfant à son nom, ainsi que son sac à dos.

- 🏶 Écran solaire
- Chasse-moustiques
- Diner et au moins deux collations (repas froid avec « ice pack » recommandé lors des sorties)
- Gourde
- Maillot de bain et serviette de plage
- Casquette ou chapeau
- Imperméable et bottes de pluie lors des journées pluvieuses

NOTES

- Tout objet personnel autre que le matériel mentionné ne sera pas permis, dans le but d'éviter dispute, bris ou perte (par exemple, objets électroniques, tablette, etc.).
- Wotre enfant doit avoir en tout temps un tube de crème solaire identifié à son nom. Il n'y aura aucun prêt de crème, ni par le camp de jour ni par les autres enfants afin d'éviter les allergies. De plus, les animateurs ne sont pas autorisés à mettre de la crème aux enfants. Ils les aideront, cependant, à prendre la bonne quantité



TENUE VESTIMENTAIRE

Votre enfant passera ses journées à jouer, bouger, bricoler et s'asseoir par terre. Il est donc préférable qu'il soit vêtu afin de pouvoir pratiquer confortablement toutes sortes d'activités. Des vêtements de sport sont recommandés. Nous vous demandons également que votre enfant porte des espadrilles ou des sandales de sport. Afin de prévenir les blessures, les sandales de type « gougoune » ne sont pas permises.

SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

- La collaboration des parents est requise afin d'éviter de donner aux enfants des aliments contenant des noix et/ou des arachides, ou tout aliment pouvant en contenir des traces.
- Les boissons énergisantes et les liqueurs sont interdites.

HORAIRE ET TARIF

Le camp de jour est ouvert de 7h30 à 17h30 pour la période du 2 juillet au 9 août 2024. L'horaire comprend deux collations et un diner. La période du diner est de 12h à 13h. Elle se prend au camp de jour pour tous les enfants inscrits. Les enfants qui ne sont pas inscrits ne sont pas autorisés à se présenter au camp et ce, même lors des heures de pause. Les sorties (aller diner à la maison) ne sont pas autorisées. Le tarif pour la saison est de 160\$ par enfant.

PRENEZ NOTE QUE NOUS NE SOMMES PAS RESPONSABLES DES ACCIDENTS
POUVANT SURVENIR EN DEHORS DES HEURES D'OUVERTURE.

ARRIVÉE ET DÉPART

Vous pourrez déposer votre enfant au Centre communautaire Gabriel-Raymond dès 7h30.

En fin de journée, vous pourrez récupérer votre enfant au même endroit au plus tard à 17h30. Si, pour une raison quelconque, ce point venait à changer, l'animateur vous en avisera par le biais d'un mémo ou d'une affiche indiquant l'endroit où le groupe se trouve.

RETARDS

Nous comptons sur votre habituelle collaboration afin de respecter l'heure de fermeture du camp de jour. Si des retards survenaient, une pénalité de 10 \$ par tranche de 15 minutes sera imposée aux parents ne respectant pas l'horaire. Après 3 retards, l'enfant se verra interdire l'accès au camp de jour pour le reste de la saison, sans remboursement des frais d'inscription.



SANTÉ, BLESSURES ET ACCIDENTS

En cas de blessure ou d'accident, l'animateur administrera les premiers soins et prendra les dispositions nécessaires pour vous en aviser. Si la vie de votre enfant est en jeu, le service d'urgence sera contacté avant tout autre personne.

MÉDICAMENTS

Si votre enfant doit prendre une médication au camp pour une raison ou une autre, veuillez nous en informer en l'inscrivant clairement dans le formulaire prévu à cet effet.

MALADIE

Lorsque vous constatez que votre enfant a contracté des poux, un virus ou une maladie contagieuse, vous devez **obligatoirement** en aviser la coordonnatrice en loisir, afin que les mesures nécessaires soient prises. L'enfant malade devra **demeurer à la maison** jusqu'à ce qu'il se porte mieux et qu'il ne soit plus contagieux.

MESURES DISCIPLINAIRES

Lorsqu'un enfant commet une faute grave (par exemple, propos déplacés, gestes violents, perturbation volontaire du groupe, non-respect du code de vie), il est passible des mesures disciplinaires suivantes :

PREMIÈRE INFRACTION: Avis verbal. Le parent est avisé verbalement en fin de journée.

DEUXIÈME INFRACTION: Avis écrit. Le parent doit signer le rapport d'événement rempli par l'animateur.

TROISIÈME INFRACTION: Rencontre avec le parent, la coordonnatrice en loisir et l'animateur.

Un rapport d'événement doit également être signé.

QUATRIÈME INFRACTION : Suspension du camp pour une certaine période (à déterminer selon le cas)

MÉMOS AUX PARENTS

Lorsque les responsables du camp de jour auront à vous communiquer un message important, ils le feront par mémo dans le sac de l'enfant et via le groupe Facebook du camp de jour 2024. Soyez à l'affût!

COORDONNÉES DU CAMP DE JOUR DE BAIE-DES-SABLES ÉTÉ 2024

CENTRE COMMUNAUTAIRE GABRIEL-RAYMOND

117, route 132. Téléphone : 418-772-6260

MUNICIPALITÉ DE BAIE-DES-SABLES

Directeur général : Adam Coulombe
Directrice générale adjointe et coordonnatrice en loisir: Marie-Eve Guay

Téléphone : 418-772-6218 poste 101 Courriel : baiedessables@lamatanie.ca





CODE DE VIE DE L'ENFANT

Afin que tous les enfants aient la chance de vivre une expérience agréable dans leur séjour au camp, certaines règles seront à respecter. Ces règles s'appliqueront à tous et visent l'harmonie au sein du camp de jour. Prenez quelques instants pour lire attentivement ce document accompagné de votre enfant.

- JE RESPECTE LES AUTRES ENFANTS ET LES ANIMATEURS FRÉQUENTANT LE CAMP DE JOUR. JE FAIS DONC ATTENTION AUX MOTS QUE J'UTILISE ET AUX GESTES QUE JE PORTE.
- ☼ JE RESPECTE LES CONSIGNES QUI ME SONT DONNÉES PAR LES ANIMATEURS.
- JE SUIS BON JOUEUR. J'ACCEPTE LA DÉFAITE ET JE RESTE POLI DANS LA VICTOIRE. JE JOUE POUR LE PLAISIR. JE SUIS SÉCURITAIRE DANS MES ACTIONS.
- JE LAISSE TOUS MES JOUETS OU OBJETS PERSONNELS À LA MAISON AFIN D'ÉVITER DE LES BRISER OU DE LES PERDRE.
- QUE JE PUISSE FAIRE AUX AUTRES.

IMPORTANT: En cas de manquement grave à ce code de vie, des mesures disciplinaires seront appliquées. Ces mesures peuvent graduer d'une simple rencontre avec vous à l'expulsion complète du camp de jour, et ce, sans remboursement.

| SIGNATURE DE L'ENFANT_ | |
|------------------------|--|
| SIGNATURE DU PARENT | |
| DATE | |

